

2022 Noirmoutier Rapport d'activité



SOMMAIRE

Le Territoire et ses habitants..... 01

L'île de Noirmoutier en quelques chiffres 4

Les compétences et composition 5

Une dynamique au service de l'île de Noirmoutier 6

Le budget 2022 11

Qualité de vie et solidarité..... 02

L'emploi au service de l'économie locale 14

L' économie insulaire au service du développement territorial 17

Faciliter le quotidien 23

Environnement et mobilité..... 03

Une île à préserver 37

Pôle Collecte et valorisation des déchets 42

Animation du territoire..... 04

Une île culturelle 49

Le tourisme, au coeur de l'économie de l'île..... 54

Le Territoire et ses habitants

01

L'île de Noirmoutier

en quelques chiffres

Un territoire, quatre communes:

Barbatre, La Guérinière, L'Épine et Noirmoutier en l'île.

Fréquentation du territoire

142 000 personnes renseignées dans les 2 Offices de Tourisme de l'île, sur l'île d'avril à octobre.

1 Territoire

4 Communes

Noirmoutier en l'île : **4 756 Habitants**

L'Épine: **1 667 Habitants**

La Guérinière: **1 379 Habitants**

Barbatre: **1 772 Habitants**



 **4 300 mètres** : longueur du Gois

 **80 km** de pistes cyclables

 **9 579** habitants

 **583 mètres** : longueur du pont

 **60 km** de sentiers pédestres

 **48,83 km²** entre terre et mer

 **62 km** de côtes dont
24 km de digues

 **22 mètres** : point culminant de l'île
(Pé de l'Herse, Bois des Éloux, La
Guérinière) : **2/3 du territoire se
trouvent sous le niveau des plus
hautes eaux**



Économie

1 500 établissements sur l'île au 31/12/2022. 3 626 emplois au total, dont **43 %** dans le commerce, transports et services, 13 % dans l'agriculture, **9 %** dans l'industrie, 10 % dans la construction, **25 %** dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et le social.

Les entreprises de commerces et services représentent **68,8 %**

des établissements et **75,2 %** des emplois salariés du secteur marchand non-agricole. L'île de Noirmoutier, avec **340 entreprises** artisanales recensées, compte **32,2 entreprises** pour **1 000 habitants**, et se positionne ainsi au 1^{er} rang des EPCI de Vendée en terme de densité artisanale.

Les compétences

et compositions

Développement économique et touristique

- Investissement et fonctionnement des parcs d'activités économiques
- Maison de l'Emploi
- Gestion de l'Office de Tourisme et ingénierie de projets touristiques
- Soutien aux manifestations nautiques
- Restauration et gestion du bateau "Martroger III"

Environnement

- Sécurité des populations et des biens face à la mer
- Collecte et valorisation des déchets
- Assainissement des eaux usées
- Études liées à la qualité des eaux pluviales
- Gestion et développement des marais
- Actions en faveur de l'environnement et des marais
- Polder de Sébastopol
- Lutte contre les nuisibles
- Fourrière canine



Logement et cadre de vie

- Aire d'accueil des gens du voyage
- Habitat : Observatoire de l'Habitat, Programme Local de l'Habitat (PLH)
- Maison de Santé Pluridisciplinaire
- Transports scolaires, transport à la demande (TAD)
- Accompagnement et soutien aux études supérieures

Actions Culturelles

Soutien aux manifestations culturelles intercommunales :

- Éveil musical
- Hôtel Jacobsen : projet culturel et artistique à vocation

Autres équipements

- Gestion de la piscine

Système d'Information Géographique (SIG)

Sécurité d'intérêt communautaire (SDIS et SNSM)

Création, aménagement et entretien des sentiers cyclables

Communications électroniques



Une dynamique

au service de l'île de Noirmoutier

Conseil communautaire

Du 1er janvier au 10 novembre 2022



Dominique CHANTOIN
Président
Maire de L'Épine



Yan BALAT
1^{er} Vice-Président
Maire de
Noirmoutier-en-l'île



Louis GIBIER
2^{ème} Vice-Président
Maire de Barbâtre



Pierrick ADRIEN
3^{ème} Vice-Président,
Maire de
La Guérinière



Jean-Pierre BRUNET
4^{ème} Vice-Président
(L'Épine)



Catherine COESLIER
5^{ème} Vice-Présidente
(Barbâtre)



Patrice
DE BONNAFOS
6^{ème} Vice-Président
(La Guérinière)



Fabien GABORIT
7^{ème} Vice-Président
(Noirmoutier-en-l'île)



Jacques BOBIN
(L'Épine)



Cindy PALVADEAU
(La Guérinière)



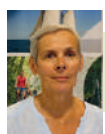
Muriel COUILLON
(Noirmoutier-en-l'île)



Sabrina
PRUDHOMME
(L'Épine)



Laurence
DATTIN-KROTOFF
(Noirmoutier-en-l'île)



Béatrice DUPUY
(La Guérinière)



Jean-Maurice
FOUASSON
(Barbâtre)



Manuela
RABALLAND
(Noirmoutier-en-l'île)



Philippe GAUTIER
(Noirmoutier-en-l'île)



Sébastien COUILLON
(Noirmoutier-en-l'île)



Sylvie GUÉGUEN
(Barbâtre)



Martine RACINET
(Noirmoutier-en-l'île)



Bernard GUITTON
(Noirmoutier-en-l'île)



Anne
LAROCHE JOUBERT
(L'Épine)



Cyril PETRARU
(Barbâtre)



Jessica TESSIER
(Noirmoutier-en-l'île)

11 commissions

- Commission d'appel d'offres
- Commission finances et délégation de service public, administration générale, ressources humaines, compétences communautaires et moyens généraux
- Commission culture, animations, activités maritimes portuaires et nautiques
- Commission économie, emploi, développement et promotion touristique du territoire, NTIC
- Commission aménagement du territoire, politique du logement
- Commission prévention, gestion et valorisation des déchets
- Commission sécurisation des populations et des biens face à la mer
- Commission environnement, assainissement et gestion de l'eau, aide à la mobilité et transports
- Commission gestion et développement des espaces naturels et agricoles
- Commission santé et actions sanitaires
- Commission intercommunale d'accessibilité

En complément de ces commissions, les élus de la Communauté de communes siègent également au conseil d'exploitation de l'office du tourisme, le conseil d'exploitation de la piscine, le comité de pilotage du PAPI et le comité de suivi du crédit-bail immobilier avec la coopérative de sel.



Conseil communautaire

Du 1er janvier au 10 novembre 2022

24 membres

- 10** sièges à Noirmoutier en l'île
- 5** sièges à L'Épine
- 4** sièges à la Guérinière
- 5** sièges à Barbâtre



Fabien GABORIT
Président
Maire de L'Épine



Jacques BOBIN
1^{er} Vice-Président,
(L'Épine)



Louis GIBIER
2^{ème} Vice-Président
Maire de Barbâtre



Patrice DE BONNAFOS
3^{ème} Vice-Président,
La Guérinière



Yan BALAT
4^{ème} Vice-Président
Maire de Noirmoutier



Catherine COESLIER
5^{ème} Vice-Présidente
(Barbâtre)



Pierrick ADRIEN
6^{ème} Vice-Président
(La Guérinière)



Laurence DATTIN-KROTOFF
(Noirmoutier-en-l'île)



Cyril PETRARU
(Barbâtre)



Martine RACINET
(Noirmoutier-en-l'île)



Jessica TESSIER
(Noirmoutier-en-l'île)



Jean-Pierre BRUNET
(L'Épine)



Patricia RAIMOND
(La Guérinière)



Béatrice DUPUY
(La Guérinière)



Jean-Maurice FOUASSON
(Barbâtre)



Manuela RABALLAND
(Noirmoutier-en-l'île)



Philippe GAUTIER
(Noirmoutier-en-l'île)



Nicole GROLEAU
(L'Épine)



Sylvie GUÉGUEN
(Barbâtre)



Muriel COUILLON
(Noirmoutier-en-l'île)



Bernard GUITTON
(Noirmoutier-en-l'île)



Anne LAROCHE JOUBERT
(L'Épine)



Jean-François LALANNE
(Noirmoutier-en-l'île)



Dominique CHANTOIN
Maire de L'Épine

9 commissions

- Commission aménagement du territoire (PLUI), et politique de l'Habitat
- Commission Culture, sport, loisirs, animations et partenariat avec les associations
- Commission déchets, espace public et assainissement : pôle collecte et valorisation des déchets, entretien et suivi technique des bâtiments
- Commission attractivité du territoire : développement économique, tourisme, emploi et partenariat avec escale nautique
- Commission transition énergétique et écologique, mobilité et éco-participation : gestion des milieux aquatiques, gestion et développement des marais, agriculture et alimentation, PCAEET
- Commission sécurisation des personnes et des biens face à la mer, prévention des inondations
- Commission finances, commande publique, ressources humaines et affaires générales
- Commission santé, PLUS, solidarités et enfance
- Commission intercommunale d'accessibilité
- Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme
- Conseil d'exploitation de la piscine
- Comité de pilotage PAPI



Les services

de la communauté de communes

Au 31 décembre 2022, la Communauté de Communes compte 71 agents permanents, 3 agents sur des contrats de projets, 3 remplaçants de longue durée et 1 intervenante pour l'éveil musical dans les écoles de l'île.

Durant la période estivale, plusieurs services sont renforcés par des équipes saisonnières, permettant de répondre aux besoins spécifiques de l'île à cette période de l'année.

Ainsi, en 2022, des agents ont été recrutés pour des besoins saisonniers, allant de 1 à 6 mois, et pour des besoins temporaires, comprenant notamment : 26 agents de collecte et conducteurs de véhicules poids-lourds, et 2 ambassadeurs du tri, pour le service de Collecte des déchets, 8 conseillers en séjour et guides à l'Office de Tourisme, 2 agents d'accueil pour l'Hôtel Jacobsen, 2 surveillants de baignade et un agent d'entretien et d'accueil pour la Piscine, ...

Des difficultés de recrutements ont été relevées, aussi bien pour les postes saisonniers que pour les postes permanents, du fait notamment du manque de logements.

Concernant la formation continue des agents, 121 jours de formations ont été suivis par 29 agents.

Le télétravail, mis en œuvre à titre expérimental en 2021, s'est poursuivi, à hauteur de 1 jour par semaine, 25 agents de la collectivité pratiquent le télétravail.

La démarche Qualité de Vie au Travail au service du bien-être au travail pour l'ensemble des agents, engagée en 2021, s'est poursuivie, avec une restitution du diagnostic :

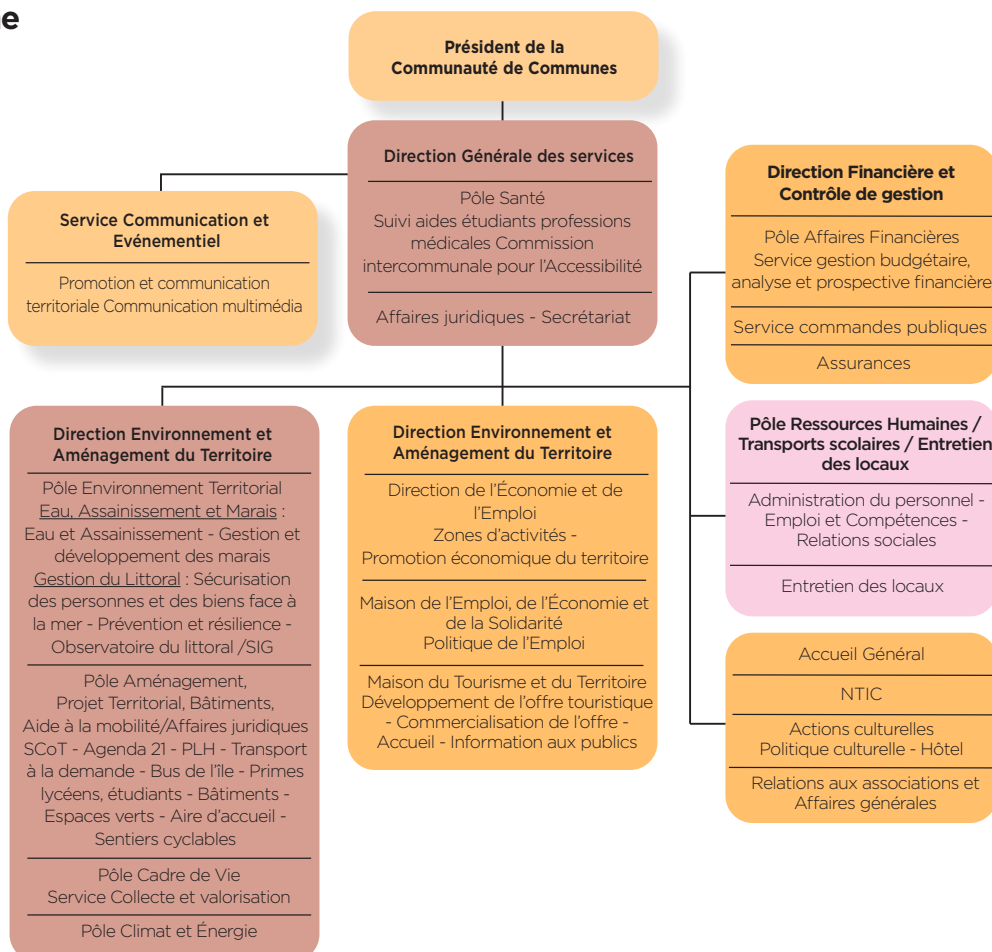
- Aucun indicateur de Risques Psycho-Sociaux n'est identifié (harcèlement, violence, souffrance au travail) ;
- Co-construction du plan d'actions d'amélioration continue de la Qualité de Vie au Travail et d'actions de développement du bien-être au travail avec notamment :

- . rétablir une cohésion de pilotage au sein de la gouvernance
- . redonner du sens au collectif et favoriser les interactions « justes »

Les élections professionnelles des représentants du personnel se sont déroulées en décembre 2022 avec la mise en place d'un Comité Social Territorial (remplaçant le Comité technique et le CHSCT), avec 4 représentants titulaires et 4 suppléants, et 8 élus désignés, 4 titulaires et 4 suppléants.

Organigramme

au 31/12/2022



En route vers de nouvelles compétences !

Le budget 2022 est à l'image du projet politique, il reflète la montée en puissance de la Communauté de communes avec l'intégration de nouvelles compétences.

Le budget
de la collectivité :

25,5 M€

Les missions de la collectivité sont portées par 5 budgets : le principal, l'Office de Tourisme, La Gaudinière (zone d'activités économiques), La Piscine et l'assainissement. Chaque budget est voté en équilibre en dépenses et en recettes.

Les dépenses réelles de fonctionnement (salaires et charges) représentent 13,2 M€ et sont en augmentation de 4.4%, ce qui correspond à la montée en puissance des compétences de la Communauté, l'accélération des actions en matière d'habitat, d'environnement, avec la prise en compétence de la mobilité, la mise en œuvre de la plateforme de rénovation énergétique et un exercice de la piscine sur une année complète. Les dépenses réelles d'investissement représentent 9,2 M€ en 2022.

+4.4% de dépenses réelles de fonctionnement pour répondre aux enjeux énergétiques et d'attractivité du territoire.

Ces missions seront réalisées à des taux d'imposition identiques.

| Les dépenses réelles d'investissement porteront principalement sur 4 grands axes :

**Le logement:
Investir à long terme**



822 k€/an



La Communauté de Communes se donne les moyens d'investir dans une stratégie globale dans le domaine de l'habitat, notamment pour le programme de logements pour les actifs du territoire. C'est la première pierre d'un plan pluriannuel s'élevant à **5,7M€ sur 6 ans**.

- Création d'une structure porteuse pour l'action foncière
- Élaboration du Programme Local de l'Habitat
- Création d'une Plateforme de rénovation énergétique
- Animation d'un guichet unique d'aide à l'habitat

Accompagner au mieux nos professionnels



2,5 M€

La prise en compte des besoins en foncier et en structures de nos artisans pour leur permettre une installation pérenne est l'orientation majeure de la stratégie économique.

En 2021, la Communauté de Communes a acté l'acquisition de biens artisanaux pour 1 M€. En 2022, la collectivité va les aménager pour les mettre à disposition des professionnels.

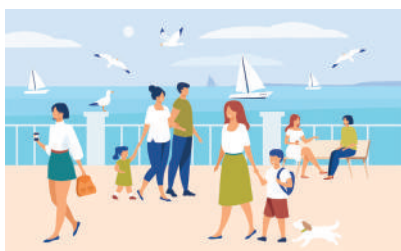
- 930 k€ et 150 k€ pour la rénovation de bâtiments économiques, rue Tranchard
- 820 k€ pour la réhabilitation d'un bâtiment au Terrain Neuf
- 533 k€ pour l'installation de la fibre optique



Cadre de vie



Des budgets hors normes pour la défense de notre population et notre territoire



2,3M€

L'enveloppe destinée aux travaux de défense contre la mer est colossale, à l'image de l'ampleur des travaux à réaliser. La création d'ouvrages (digue de défense, perré) leur entretien et les études pour des projets structurants comme les portes anti-tempête des Trois Étiers, mobilisent des moyens humains et financiers très importants.

La préservation de notre cadre de vie passe aussi par des investissements concrets en matière de collecte et de valorisation des déchets. Mais aussi par l'aménagement et la poursuite du développement des pistes cyclables qui s'inscrit dans le schéma directeur de la mobilité portée par la Communauté de Communes.

- 200 k€ pour la 1^{ère} phase de construction d'un bâtiment pour les services techniques de la Communauté de Communes
- 80 k€ pour l'acquisition d'une mini benne à ordures
- 240 k€ pour l'installation de 4 points d'apports volontaires
- 200 k€ pour l'aménagement et l'entretien des pistes cyclables

687 k€

Accès à la culture pour tous



100 k€

Le développement du Centre des Patrimoines Maritimes « L'hôtel Jacobsen » se poursuit avec notamment l'étude de réhabilitation de l'aile Nord et l'enrichissement des collections destinées à être présentées à un large public.

Qualité de vie et solidarité

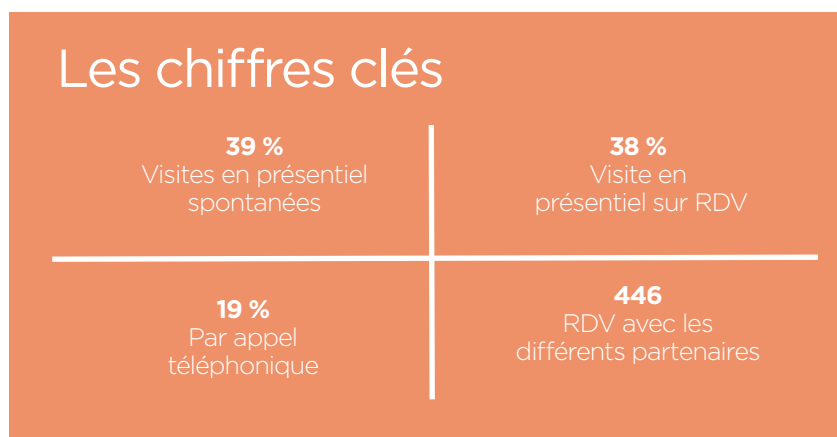
02

France service au plus près des habitants de l'île

La maison de l'emploi de l'île de Noirmoutier est un service de proximité qui propose un accueil et un accompagnement personnalisé pour les demandeurs d'emploi mais également les salariés

Porté par la Communauté de Communes, avec le soutien de l'Etat, l'espace France Services de l'île de Noirmoutier a ouvert ses portes en septembre 2021 dans les locaux de la Maison de l'Emploi

Les démarches administratives étant dématérialisées, France service vise à permettre à chaque citoyen d'accéder au plus près de chez lui aux services publics



| Accueillir, informer, orienter

+ 14 % d'accompagnements réalisés par France services (4780 en 2022 contre 4128 en 2021)

+ 20 % des appels téléphoniques (2852 contre 2365 en 2021)

Les permanences France services en mairies ont permis d'accueillir 84 personnes en 2022 :

- 25 à l'agence postale de Barbâtre
- 34 à la mairie de la Guérinière
- 25 à la mairie de l'Épine

Durant les portes ouvertes du 3 au 10 octobre 2022, on a pu observer une hausse de la fréquentation

Face à la hausse de la dématérialisation des démarches administratives, 3 ordinateurs connectés et équipés sont mis à disposition des usagers du service.

| Favoriser le rapprochement l'offre d'emploi de la demande

En 2022, on constate une hausse du nombre d'offres d'emploi enregistré sur l'île de Noirmoutier comparé à 2021

- 1130 offres d'emploi (contre 958 en 2021) ont été traitées pour un total de 1497 postes à pourvoir (contre 1 195 en 2021).



Selon les données URSSAF 2022, les principaux secteurs recruteurs en 2022 furent :

- Restauration traditionnelle
- Hôtels et hébergements similaires
- Autre mise à disposition de ressources humaines
- Terrains de camping
- Aquaculture en mer

306 entreprises ont fait appel à la Maison de l'Emploi pour l'enregistrement et le suivi de leurs offres ce qui a engendré 1850 suivis (contre 1500 en 2021)



La Maison de l'Emploi enregistre ces offres sur le site de la Communauté de Communes. La page emploi du site web a été vue 42 464 fois en 2020, soit une progression de 9 % par rapport à 2020. (Voir Clémence pour les données 2022)



En 2022, le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A sur l'île de Noirmoutier a diminué : - 17,2 % sur l'année. Soit 427 personnes inscrites en catégorie A au 31/12/22. Même tendance toutes catégories confondues (ABCDE), baisse de 8,7% sur un an.



| Un relais local au service du territoire et de ses habitants

Les partenaires
de la maison de l'emploi



Association Intermédiaire ESN OV

La Communauté de Communes a conventionné avec l'association pour une prise en charge partielle du salaire de la conseillère en insertion, la mise à disposition d'un bureau ainsi que le versement d'une subvention pour leur chantier d'insertion afin d'accompagner les chercheurs d'emploi en insertion professionnelle. En 2022 on observe toutefois une baisse du nombre de salariés accompagnés (24 en 2022 contre 37 en 2021) pour 8 323 heures de mise à disposition.

Mission locale vendée atlantique

La Communauté de Communes a conventionné avec l'association pour une prise en charge partielle du salaire de la conseillère en insertion, la mise à disposition d'un bureau ainsi que le versement d'une subvention pour leur chantier d'insertion afin d'accompagner les chercheurs d'emploi en insertion professionnelle. En 2022 on observe toutefois une baisse du nombre de salariés accompagnés (24 en 2022 contre 37 en 2021) pour 8 323 heures de mise à disposition.

GENOV

La Communauté de Communes a signé une 1ère convention de partenariat avec le Groupement d'Employeur en janvier 2021. Ce partenariat permet aux entrepreneurs et demandeurs d'emploi du territoire de bénéficier de l'expertise et des compétences existantes au sein du GENOV et de la Maison de l'Emploi et de mutualiser nos actions pour l'emploi. Ainsi, il sera proposé un suivi renforcé des demandeurs d'emploi via la mise en place d'AIR (accompagnement Individuel Renforcé). 3 événements « entreprises » ont été organisés conjointement en 2022.



La maison de l'emploi accueille aussi des permanences ponctuelles et la plus forte demande concerne la permanence des impôts avec un total de 256 usagers reçus.

L'économie Insulaire

au service du développement territorial

Accompagner les entrepreneurs et préserver les activités

La Communauté de Communes propose un accueil et un accompagnement personnalisés aux porteurs de projets et aux entreprises de l'île, via :



Un accompagnement des projets de création, de reprise et/ou de développement : informations, conseils, soutien financier, accompagnement à l'innovation, démarches qualité, etc.



Une mise en relation avec les partenaires et réseaux professionnels



Une aide à la recherche d'immobilier d'entreprises



Organisation d'événements économiques (petit-déjeuner entreprises, soirée économique, ...)

Accompagner l'entrepreneuriat avec IVTL

Un partenariat depuis 2010 avec l'Association Initiative Vendée Terre et Littoral (IVTL) permet de soutenir l'entrepreneuriat via l'octroi de prêts d'honneur à taux 0 pour la création, la reprise, le développement d'entreprises mais aussi pour soutenir les premiers recrutements (1er CDI ou contrat d'apprentissage).

17

Entreprises
(10 créations et 7
reprises)

184 000 €

Montant total attribués

51

Emplois créés ou
maintenus localement

Des visites d'entreprises ont également été organisées afin de créer du réseau. En parallèle, l'Association IVTL a été soutenue à hauteur de 5 000 € au titre de l'année 2022.

Soutien aux entreprises artisanales

En partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, la Communauté de Communes a engagé des actions en faveur des entreprises artisanales à hauteur de

11 152 €



Soutien au secteur primaire

Engagée dans une démarche de certification de type « Label rouge » d'un produit de chacune de ses 4 coopératives insulaires (sel, pomme de terre, conchyliculture et pêche), la Communauté de Communes a renouvelé son soutien à l'association « Les Saveurs de l'île » pour 3 années (2022/2024), dans l'objectif de poursuivre la démarche engagée. La subvention versée en 2022 est de

60 000 €



Chiffres clés

70 000 €

dédiés à l'accompagnement des filières

12 000 €

de frais de gestion des bâtiments économiques pour environ 66 000 €

30 000 €

de frais de gestion sur les 4 ZAE pour environ 26 000 € de recettes

184 000 €

de prêts attribués au soutien des porteurs de projet via IVTL

Accompagner les entreprises dans leur installation et leur modernisation



Une offre immobilière en développement pour les entreprises :

En comptant les 3 bureaux d'Escales Entreprises, la Communauté de Communes a loué 7 biens immobiliers pour des professionnels en 2022.

Les locations d'immobiliers d'entreprises en 2022 représentent des recettes de fonctionnement à près de 66 000 €. Les dépenses de fonctionnement se sont chiffrées à environ 12 000 €.

Outre ces bâtiments économiques déjà en location, la Communauté de Communes a poursuivi les programmes de réhabilitation sur les bâtiments situés 8 et 12 rue de Tranchard dont les travaux débutent en 2023 pour une commercialisation en 2024. Le coût total de l'investissement est de 1,6 million € HT (hors maîtrise d'œuvre) sur ces deux bâtiments, qui seront dédiés à la location en bail commercial.



Gestion des 4 Parcs d'Activités Economiques de l'Île :

La Communauté de Communes assure la gestion et la commercialisation de 4 zones d'activités économiques, regroupant plus de 100 entreprises au total.

Sur l'ensemble des 4 parcs d'activités, les dépenses de gestion représentent près de 30 000 € en 2022 dont une grande partie est dédiée à l'entretien paysager. La collectivité encaisse en contre-partie près de 26 000 € de recettes principalement liées à la location de foncier.

Le Parc des Mandeliers, à la Guérinière, fait l'objet d'un important projet de requalification depuis début 2019. Ce projet de requalification programmé sur 5 tranches sera achevé en 2024.



Soutien à la modernisation des locaux d'activités

La Communauté de communes a renouvelé sur la période 2021-2022 le dispositif LEADER (fonds européen), proposé en partenariat avec le GAL Nord-Ouest Vendée, l'instruction de deux dossiers en cours sur cette période. Une enveloppe de 15 000 € est provisionnée pour cette action.



| Le Plan Local de l'Habitat

En juin 2022, les élus communautaires ont adopté définitivement le PLH. Cette année marque ainsi le démarrage des actions du PLH dont :

La signature d'une convention avec l'Etablissement Public Foncier de la Vendée pour la réalisation d'une étude de gisements fonciers

Le début d'un véritable travail de programmation communautaire :

- 1ères réunions de programmation « Production de Logements Pérennes »
- La mise en place d'un fond de concours pour soutenir des opérations communales de logements à l'année. En 2022, un premier dossier est étudié : le projet situé rue de la Croix de Sore à Noirmoutier-en-l'Île « Les Merlons » comprenant la construction de 2 logements locatifs à l'année.

L'attribution d'une subvention pour soutenir la production de locatifs sociaux avec un premier arrêté de subvention : une aide de 34 500 € a été engagée dans le cadre de la construction de 11 logements locatifs sociaux au « Champ Marteau » à Noirmoutier-en-l'Île.

L'organisation d'une réunion à destination des propriétaires bailleurs actuels et potentiels investisseurs afin de mobiliser le parc existant pour accroître le parc privé (à ce titre les propriétaires de logements vacants ont été sollicités).

Le début du travail avec le groupe « Les Etablières » pour recenser les besoins des entreprises de l'Île afin d'avoir plus de visibilité quant à l'opportunité d'installer une éventuelle deuxième structure d'hébergement collectif.

Au cours de l'année 2022, l'engagement se poursuit avec les différents partenaires pour mobiliser autour des problématiques du logement sur l'île :

Une demande officielle de classement en « zone tendue » est adressée à Monsieur le Premier Ministre (après adoption d'une motion du Conseil Communautaire) avec à l'appui un dossier détaillant cette demande.

| Le Guichet Unique

Le lancement d'une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE) dont l'adoption d'un règlement des aides. Des actions de communication sont déployées sur le Guichet Unique ayant notamment comme objectif d'offrir un service de qualité aux usagers (en lien avec l'OPAH).

- Édition d'un flyer sur la PTRE et lancement d'un motion design sur l'OPAH.

Un premier accueil est effectué à l'accueil de la CCIN pour plus de lisibilité et une meilleure orientation des usagers.

L'organisation de réunions publiques : l'une à destination des propriétaires bailleurs et l'autre à destination des artisans et professionnels de l'immobilier pour renforcer les actions de communication et diffuser les informations.

En 2022 c'est :

34 arrêtés relatifs à l'attribution d'aides de la CCIN aux propriétaires dans le cadre de l'OPAH et de la PTRE, soit **63 114 €** engagés.



L'ADILE

La convention de partenariat avec l'Agence Départementale sur le Logement et l'Energie de Vendée (ADILE 85) se poursuit pour alimenter l'Observatoire de l'Habitat et mieux appréhender les problématiques de l'habitat sur l'île.

Deux études ont été menées sur 2022 autour :

- Des mobilités résidentielles et professionnelles
- Des résidences secondaires et de leurs propriétaires

| Transports

| Les transports scolaires

6 circuits proposés pour 234 collégiens concernés, pour l'année scolaire 2021-2022 (256 pour l'année scolaire 2020-2021).

3 accompagnateurs (jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021-2022)



Chiffres clés

Transports scolaires : 234 collégiens

Subvention au lycéens : 5 450 € = 109 dossiers

Subvention aux collégiens : 13 970 €

Subvention aux étudiants : 8 820 € = 70 dossiers

Depuis l'année scolaire 2019-2020, compte-tenu du changement de compétence « Transports » suite à la « Loi NoTRE » passant du Département à la Région, le Conseil Régional des Pays de la Loire a décidé d'appliquer un tarif unique de 110 € par enfant pour l'ensemble du territoire de la Région.

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes de l'Île de Noirmoutier apporte son aide aux familles de l'île. Afin de continuer dans cette démarche, la communauté de communes poursuit son soutien financier auprès des familles de l'Île de Noirmoutier dont les enfants collégiens sont inscrits au transport scolaire en accordant une subvention de 98 € par enfant.

98 € par collégien, soit un reste à charge de 12 € pour les familles

La Communauté de Communes verse une subvention de 50 € pour les transports bi-hebdomadaires à destination des lycéens internes scolarisés à Challans, La Roche-sur-Yon, Nantes ou Les Sables d'Olonne : 109 familles ont bénéficié de cette aide pour un montant total de 5 450 €

Nombre de dossiers de subventions déposés en 2022 (année civile) : 142, pour un coût de 13 970 €.

70 étudiants ont bénéficié d'une aide, dont le montant varie en fonction de l'éloignement géographique du lieu d'enseignement supérieur, de 110 € à 180 €, soit une participation de la Communauté de Communes de 8 820 €.

Transport à la demande

Le service de Transport à la Demande de la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier est assuré par des sociétés de taxis. Il offre aux habitants de l'île un service de mobilité solidaire leur permettant de se déplacer, quand ils ne le peuvent pas par leurs propres moyens.

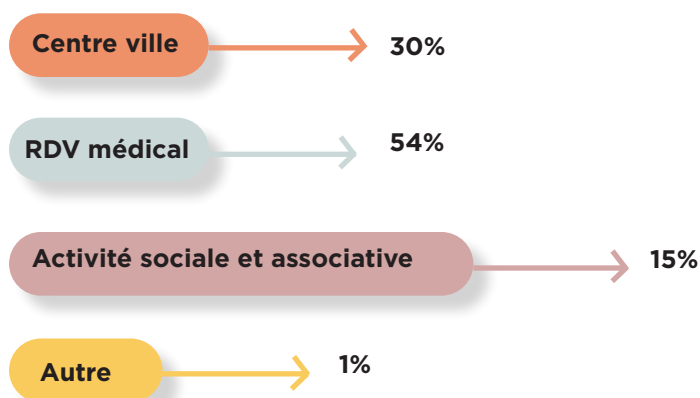
Le recours au TAD est possible pour des raisons précisément identifiées :

- Assister à des permanences
- Se rendre à des rendez-vous médicaux dans les centres-villes des communes de l'île
- Effectuer des démarches liées à l'emploi et la réinsertion sociale
- Participer à une activité sociale ou associative.

Environ 2000 trajets

Nombre de déplacements réalisés en 2022

Objets de déplacement en 2022



Pour ce service, l'utilisateur participe à hauteur de 4€ pour un aller-retour et la différence est prise en charge par la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier. L'opération est subventionnée par la Région des Pays de la Loire à hauteur de 20 000 €uros (sous condition d'un minimum de 40 000 €uros de dépenses).

51 859,00 €

Coût du TAD pour l'année 2022

L'élaboration de plans pluriannuels pour une politique de la mobilité

Un Plan de Mobilité Simplifié commun avec Challans Gois Communauté

Challans Gois Communauté et la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier ont décidé d'engager l'élaboration d'un plan de mobilité simplifié.

Le but ? évaluer au mieux les flux internes et externes de mobilité entre le territoire de Challans Gois Communauté et l'Île de Noirmoutier et ainsi de définir une stratégie d'actions pour améliorer l'organisation actuelle de la mobilité sur ces territoires, en cherchant à renforcer l'attractivité et l'accessibilité.

Pour la Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier, l'année 2022 a permis de réaliser un diagnostic du territoire et de commencer à jeter les bases des orientations stratégiques à prioriser.

Le maintien du service de transport estival

En 2022, du fait de la prise de compétence en organisation de la mobilité, le Gratibus et le Bus de l'île fusionnent pour devenir le Gratibus de l'île.

6 lignes

535 000€ de budget total

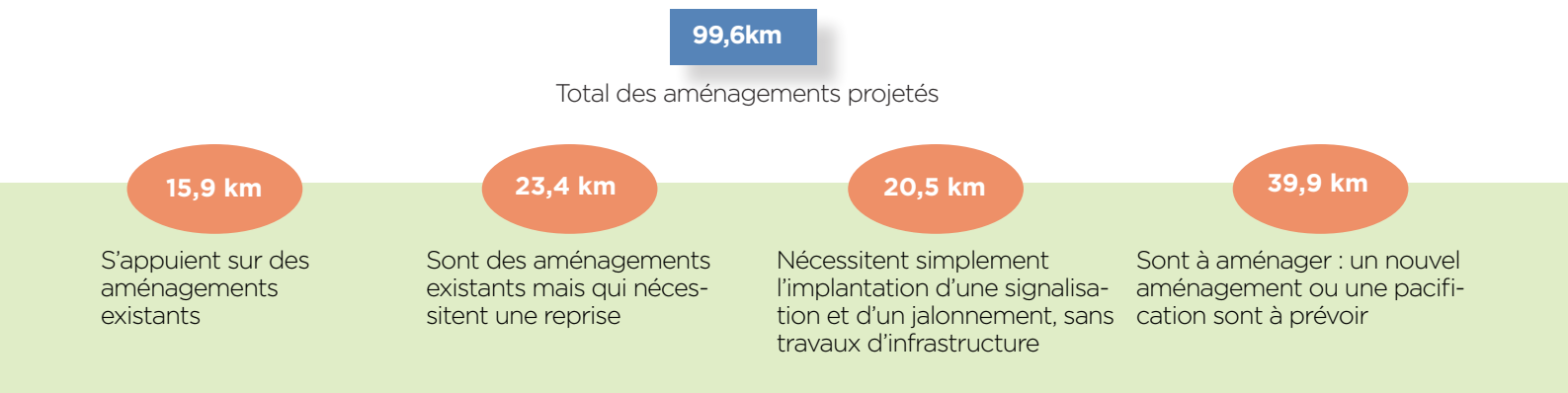
Le Gratibus de l'île, service de transport estival, permet d'offrir une alternative à la voiture individuelle et ainsi de s'inscrire dans une démarche de diminution de l'impact de la mobilité sur le territoire. Les plaquettes sont fusionnées, et les horaires mis en correspondance



Dans le but de définir un plan pluriannuel d'investissement sur les besoins en aménagements cyclables mais également sur les actions à mettre en œuvre pour le développement du cyclisme du quotidien, la Communauté de Communes a lancé l'élaboration d'un Schéma Directeur Cyclable.

Le diagnostic du schéma, établi notamment après consultation des habitants, via un questionnaire dédié, a été validé en début d'année 2022.

La phase suivante, de co-construction du maillage cyclable a réuni, lors des ateliers de concertation une soixantaine d'habitants et acteurs locaux



En plus de ces aménagements, une liste de **10 services** est intégrée dans le schéma :

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Développer le stationnement vélos aux abords des pôles générateurs, des centralités, des lieux d'intermodalité- Développer des outils et supports d'information cyclables locaux- Etoffer l'offre en matière d'animation autour de la mobilité douce- Développer un système de location d'une gamme complète pour les habitants, les associations...- Créer une charte de politique cyclable afin de disposer d'un standard de réalisation- Organiser des stages « remise en selle » pour tous les publics afin d'apprendre ou réapprendre à circuler en milieu urbain en toute sécurité | <ul style="list-style-type: none">- Développer une aide à l'achat de vélos / VAE pour les habitants- Expérimenter la mise en place d'un vélocar scolaire sur le territoire- Développer la signalétique vélo en jalonnant les principaux pôles générateurs de chaque commune- Accompagner la structuration d'une association locale d'usagers du vélo et créer un garage associatif vélos- Créer une charte de politique cyclable afin de disposer d'un standard de réalisation |
|---|--|

Le covoiturage

La Communauté de Communes a signé fin 2022 une convention avec Mégalis Bretagne, syndicat mixte de coopération territoriale, pour l'accès aux services OuestGo.

OuestGo est une plateforme publique, mutualisée et solidaire pour le covoiturage de proximité.

Pour les covoiturages du quotidien sur le Grand ouest, ouestgo.fr met en relation gratuitement celles et ceux qui veulent partager leur véhicule, quotidiennement ou occasionnellement, du trajet intercommunal jusqu'aux métropoles de l'Ouest.

La plateforme permet également aux particuliers, entreprises, associations de créer leur communauté d'intérêt pour organiser leur déplacement en covoiturage selon les besoins de chacun : domicile-travail, loisirs, évènements sportifs, festifs...

L'exemplarité de la collectivité

Achat de deux VAE

Afin de limiter l'impact des déplacements professionnels sur l'île, la collectivité a décidé d'acquérir deux vélos à assistance électrique que les agents utilisent pour se rendre à des rendez-vous à courte distance sans avoir à recourir systématiquement à la voiture.



Participation au Défi Mobilité

La Communauté de Communes a participé pour la première fois au Défi Mobilité organisé par l'association Alisée et soutenu par la Région Pays de la Loire et l'ADEME.

Ce défi a pour objectif de promouvoir des modes de déplacement domicile/travail plus vertueux et d'engendrer, si possible, des changements de pratique. Covoiturage, vélo, trottinette, marche... toutes les alternatives à l'automobile sont valorisées. En 2022, ce défi a réuni la majorité des agents de la Communauté de Communes qui ont pu ainsi expérimenter de nouveaux modes de déplacement, dans une dynamique très positive.

Le développement d'actions de communication et de sensibilisation sur la mobilité

La première fête du vélo : fédérer et sensibiliser autour de la thématique du vélo

L'organisation de la première fête « faites » du vélo le 11 juin 2023 répondait à un souhait de la collectivité de créer un événement porté sur le vélo utilitaire en priorité et sur toutes les thématiques en lien avec le vélo : la santé, le sport, le handicap,... Divers stands étaient donc présents, ainsi que des ateliers ludiques en lien avec le vélo.

800 personnes

Nombres de personnes rassemblées

Plus de 50% des ateliers proposés lors de cette journée étaient portés par des associations du territoire ou de la région, des loueurs de vélo de l'île de Noirmoutier...

Edition d'un guide du vélo : sensibiliser et encourager la pratique

La pratique cyclable doit s'accompagner d'une sensibilisation pratique autant pour les novices que pour les pratiquants du quotidien.

Pour répondre à cet enjeu, la Communauté de Communes a édité un guide du vélo dont l'objectif était double :

- Transmettre les règles de circulation, de cohabitation avec les autres usagers mais également
- lever certaines barrières sur la pratique cyclable à l'année

Le guide vélo de l'île de Noirmoutier est donc un condensé de code de la route, de conseils pratiques adaptés à tous les âges et de conseils de conduite.



| Santé

| Aides aux professionnels de santé

Depuis 2010, des mesures incitatives ont été déployées afin d'attirer de nouveaux professionnels de santé :

- Aide au logement pour les étudiants de santé effectuant des stages chez un professionnel ou un établissement de santé installé sur le territoire :
 - depuis 2010, 27 étudiants aidés pour un budget de **47 600 €**.
- Bourse d'étude pour les étudiants de 3ème cycle de médecine générale avec en contrepartie, une installation future sur l'île de Noirmoutier, se traduisant par un budget annuel de **14 400 €**.
- Prise en charge pour moitié du coût des 3 cabinets pour les médecins vacataires saisonniers ; ce qui représente un soutien de l'ordre de **12 000 € annuels**.
- Aide au logement des médecins saisonniers remplaçants et vacataires mise en place en 2017, à hauteur de **1 650 € maximum**.
- Aide à tout nouveau professionnel de santé ayant un projet professionnel de santé sur le territoire ; depuis sa mise en place en 2016, 10 professionnels ont été accompagnés, pour un budget de **12 270€**.

Dans un souci de réactivité, la procédure d'attribution de cette aide a été modifiée par délibération du 7 juillet 2022 : les candidatures ne sont désormais plus proposées par l'Association des Professionnels de Santé de l'île de Noirmoutier mais directement par la Commission « Santé et Actions sanitaires », avec la possibilité de saisir l'ARS en cas de doute.



En 2022, 3 nouveaux professionnels de santé ont bénéficié de ce soutien :

- Anne ROQUE : médecin généraliste au sein de la MSP de Barbâtre
- Caroline SCHAEFER : psychologue au sein de la maison paramédicale de L'Épine
- Sylvie MARTIN : orthophoniste au sein du pôle médic'Océan de Barbâtre

| Soutien financier complémentaire apporté à la SISA ICHTUS

Afin de renforcer l'attractivité de la structure « Maison de Santé Pluridisciplinaire » à l'égard, notamment, de nouveaux praticiens, une subvention annuelle a été apportée à la SISA, structure regroupant les professionnels de santé au sein des deux entités de la Maison de Santé Pluridisciplinaire de l'île de Noirmoutier.

Une subvention de **120 000 €** a été attribuée pour l'année 2022

Conformément à la convention de soutien renouvelée pour les années 2020 à 2022.

L'année 2022 a été consacrée au diagnostic et à l'élaboration du Plan Local Unique Santé Social de l'île de Noirmoutier (PLUSS).

Le PLUS se veut comme un levier de réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, il mutualise deux dispositifs de l'ARS et de la CAF (le Contrat Local de Santé et la Convention Territoriale Global) afin d'impulser de nouvelles dynamiques et d'harmoniser les actions sur l'ensemble du territoire de l'île de Noirmoutier.

Le PLUS a pour vocation d'agir au plus près des besoins des habitants, de mieux les informer dans le but de favoriser la santé, les solidarités et améliorer les parcours de vie, en donnant davantage de visibilité aux professionnels, aux dispositifs existants, en les renforçant mais également en innovant avec des actions en cohérence avec les objectifs de chaque institution. Cette contractualisation permet ainsi d'apporter une réponse adaptée aux problématiques de santé et du social du territoire.

Methodologie du PLUS

Methodologie et calendrier



Signature du PLUS décembre 2022

La première phase de diagnostic s'est déroulée au cours du 1er trimestre 2022, via l'organisation de groupes de travail et de focus group. La démarche PLUS a mobilisé plus d'une centaine de partenaires, élus et habitants. Une enquête en ligne auprès des familles a également rassemblé 150 participants.

Cette 1ère étape a permis de faire émerger 10 thématiques prioritaires :

- La mobilité
- Le logement
- Les liens sociaux/l'isolement
- La coordination des acteurs
- L'accès aux droits
- L'offre de soins sur le territoire
- L'offre aux familles
- La perte d'autonomie
- La prévention
- La santé environnementale

La phase de priorisation

La priorisation a été réalisée sur la base du diagnostic en concertation avec les 4 communes, la Communauté de Communes, l'ARS et la CAF, elle a permis de faire émerger les 5 axes du PLUSS

- **Axe Transversal** : Mettre en œuvre et animer la coordination intercommunale et intersectorielle
- **Axe 1** : Développer des actions de prévention et de promotion d'un environnement favorable à la santé
- **Axe 2** : Renforcer l'accès aux droits et à la santé, améliorer les parcours de vie
- **Axe 3** : Soutenir et accompagner les enfants et leurs parents dans leurs parcours de vie
- **Axe 4** : Favoriser les solidarités, les liens sociaux et la participation des habitants à la vie locale.

Enfin la dernière étape consistait en la définition du plan d'actions en lien avec les partenaires du PLUSS, 18 fiches actions (FA) ont été rédigées :

FA1 : Prévention auprès des jeunes et tout public

FA2 : Prévention auprès des personnes âgées

FA3 : Actions de sensibilisation / formation des acteurs

FA4 : Actions de communication sur les campagnes nationales de prévention

FA5 : Actions de sensibilisation santé et cadre de vie (logement, mobilité douce et active, exposition aux produits phytosanitaires)

FA 6 : Renforcement de l'offre de soins

FA 7 : Actions visant à renforcer l'attractivité du territoire intercommunal et à favoriser l'installation / le maintien des professionnels de santé

FA 8 : Communication auprès des habitants autour de l'évolution de l'usage du système de santé

FA 9 : Parcours de vie des Personnes âgées

FA 10 : Parcours de vie des Personnes en situation de handicap

FA 11 : Parcours « Santé Mentale » (enfants, adultes et personnes âgées)

FA 12 : Dispositifs d'accès aux droits, d'inclusion numérique

FA 13 : Renforcement de l'offre de garde pour les jeunes enfants, et accompagnement des parents et des professionnels

FA 14 : Réflexion sur l'offre de loisirs pour les enfants de plus de 3 ans et les jeunes

FA 15 : Renforcement de l'offre de soutien à la parentalité par la mise en place d'un réseau parentalité REAPP

FA 16 : Création d'un lien d'accueil Parents Enfants

FA 17 : Renforcement et promotion de l'offre et des actions d'inclusion sociale et de rupture de l'isolement existantes

FA 18 : Animation de la coordination intercommunale et intersectorielle

Enfin, après délibération dans les Communes et en Conseil Communautaire, le PLUSS a pu être signé en décembre 2022 par la CAF, l'ARS, la Communauté de Communes et les Communes de Barbâtre, La Guérinière et Noirmoutier-en-l'Île.

Hébergement des professionnels de santé

La Communauté de communes est propriétaire de l'ex-maison du directeur de l'hôpital de Noirmoutier. La maison d'une surface de 180m² habitable sur une parcelle de 3662m², comprend :

- Au rez-de -chaussée 5 chambres, 1 salle de bain, 1 WC, 1 séjour avec cheminée, 1 cuisine, 1 buanderie, 1 garage, 1 cellier.
- A l'étage : 1 chambre avec salle de bain et WC

La Communauté de Communes sollicitée par les professionnels de santé afin de répondre aux besoins d'hébergement des renforts saisonniers a pris la décision d'aménager la maison pour accueillir les internes dans le respect du cahier des charges élaboré par les syndicats d'internes en médecine fourni par le Département. Des travaux d'aménagement ont ainsi été réalisés, quatre internes ont pu être hébergés pour un loyer de 200€ mensuel. Le bilan est positif puisque 2 d'entre eux souhaitent revenir en 2023.

Soirée à destination des professionnels de santé : Mieux connaître

Le diagnostic du PLUSS a mis en exergue que des dispositifs existent sur l'île mais qu'ils sont souvent méconnus des professionnels eux-mêmes.

Le 8 novembre une soirée à destination des professionnels de santé de l'île a eu lieu aux Salorges afin de leur présenter les ressources associatives intervenant sur l'île. Une quarantaine de professionnels sont venus à la rencontre du Nid des Aidants, France Alzheimer 85, JALMAV, France Parkinson 85, La Ligue contre le cancer 85, Vendée Diabète Nutrition et la Fédération Française des Diabétiques.

Aide aux aidants

Les Groupes de travail du PLUSS ont été l'occasion pour de nombreux professionnels et bénévoles d'association de faire connaissance et de faire émerger de nouvelles dynamiques.

La Plateforme d'accompagnement et de répit « Nid des Aidants » a obtenu fin 2021 l'autorisation de se déployer sur le Nord-Ouest Vendée d'où deux projets sur le territoire de l'île de Noirmoutier. Avec le soutien de la Communauté de Communes des permanences mensuelles sur rendez-vous ont pu se mettre en place dans les 4 communes, avec des rencontres possibles à domicile. Un projet de halte-répit est également à l'étude.

L'Association France Alzheimer Vendée a également pu démarrer un groupe de parole en juin 2022 à destination des aidants. Ces groupes sont co-animés par une bénévole (ancienne aidante) de France Alzheimer et une psychologue exerçant à L'Epine.



Groupe d'échanges PLUSS

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES



Programme d'actions contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles.

À la suite d'un constat d'une augmentation des violences intra-familiales sur l'île de Noirmoutier, une première mobilisation s'est tenue à l'occasion de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.



Campagne de communication « l'île de Noirmoutier s'engage contre les violences conjugales sexistes et sexuelles » avec :



Une campagne digitale sur les réseaux sociaux et le site internet de la Communauté de Communes tout le mois de novembre.



Un relais presse et journaux locaux et radios locales



Une campagne d'affichage

- Réalisation de 5 bâches disposées sur le fronton des collectivités de l'île (CCIN + 4 com-munes) « l'île de Noirmoutier s'engage +3919 »
- Campagne d'affiches et distribution de flyers dans les commerces de l'île, maison de santé, pharmacie, lieu d'accueil du public
- Distribution de 1000 bagdes aux élus, agents, élèves, et personnes sensibilisées

Vendredi 25 novembre :

Le matin avec un stand d'information sur marché de Noirmoutier-en-l'Île. Distribution de documentation, badge, ruban blanc. Une centaine de personnes a pu être sensibilisée.

L'après-midi, un rassemblement avec tous les agents, élus de l'île et habitants sur la Place de la République, vêtus de blanc pour un moment de mobilisation avec discours, lecture de témoignages et prise de parole. Cette mobilisation a rassemblé 80 personnes

Dimanche 27 novembre :

Projection au cinéma le Mimosa : « La Terre des Hommes ». La projection était suivie d'un temps d'échanges avec le Planning Familial, le débat était riche avec beaucoup d'intervention et de questionnements de la salle, il s'est poursuivi lors d'un temps convivial où certaines personnes ont pu échanger avec les intervenantes sur des situations personnelles et d'autres ont laissé leurs coordonnées pour pouvoir s'engager dans un travail en réseau. Cette projection a rassemblé 62 personnes.

En parallèle des actions de sensibilisation ont eu lieu dans les 2 collèges avec la mise en place des 3 séances d'éducation à la sexualité qui incluent le consentement et les violences de genre.

Sensibilisation des élus et agents de l'île:

15 élus et agents ont bénéficié de la sensibilisation aux luttes contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles dispensée par le CIDFF 85 et SOS Femmes Vendée

Sécurité

LE SDIS

Chiffres clés

266 640 €

Participation de la Communauté de Communes au fonctionnement des 2 centres de secours de l'île.

30 090 €

D'aides au logement versées depuis 2016 au bénéfice de 9 Sapeurs-Pompiers Volontaires

2

Sapeurs-Pompiers Volontaires bénéficiaires de l'aide au logement en 2022

Contractualisation pour l'aide au logement des sapeurs-pompiers volontaires de l'île de Noirmoutier

La Communauté de Communes poursuit son soutien en faveur du logement des sapeurs-pompiers volontaires (SPV) intervenant au sein des centres de secours de Barbâtre et de Noirmoutier-en-l'Île.

Il s'agit d'une prise en charge d'une part des loyers de leur logement, situé sur l'une des 4 communes de l'île.



En 2022, ce sont 2 SPV (1 sur la Commune de Noirmoutier-en-l'île et 1 sur Barbâtre) qui ont bénéficié de ce dispositif, pour un montant de 2 430 €.

Depuis sa mise en place, **30 090 €** ont été consacrés à cette action.

La Communauté de Communes participe également au fonctionnement des 2 centres de secours de l'île de Noirmoutier par une subvention annuelle de plus de **266 640 €** versée au SDIS Vendée.

Enfin, en tant qu'employeur, elle a permis à 6 agents de mener ses missions de SPV par le biais de convention.

| Accessibilité

La Commission Intercommunale d'Accessibilité pour une île attentive à chacun

La Commission Intercommunale pour l'Accessibilité (CIA), créée en mai 2008 et installée en 2009, se réunit 2 à 3 fois par an. Elle veille à la mise en place de projets d'accessibilité sur les 4 communes de l'île, permettant d'assurer la mobilité de tous les résidents et visiteurs sur l'île de Noirmoutier. Elle se prononce également sur l'accessibilité de certains établissements publics.



En 2022, la commission s'est réunie à 3 reprises ; les membres de la Commission ont particulièrement salué :

- La livraison, par Vendée Habitat, en février 2022, de 5 nouveaux logements accessibles PMR, de type 3, au sein de la résidence du Pré Levain à Noirmoutier en l'île.
- Les travaux de mise en accessibilité du cimetière Saint Philbert.
- L'organisation de parcours accessibilité par l'association « Grandir Ensemble Ile de Noirmoutier » sur les communes de Barbâtre, l'Epine et Noirmoutier en l'île.
- L'installation de panneaux « stationnements réservés » mentionnant le montant de l'amende en cas de comportements frauduleux sur les communes de la Guérinière et l'Epine.
- La démarche de recensement et d'évaluation par l'APF Vendée des arrêts de car hors scolaire sur le Département.
- L'aménagement réalisé pour la saison sur le site de la plage des Sableaux à Noirmoutier en l'île (tapiroul, 2 nouveaux stationnements PMR, arrêt de la navette estivale gratuite à proximité, tiralo).
- L'action de communication portée par l'association « Grandir Ensemble Ile de Noirmoutier ».

De plus, la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier a décidé de soutenir l'Association « Grandir Ensemble île de Noirmoutier » dans la poursuite de ses objectifs en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap, en mettant gratuitement à disposition une partie du local, du pôle sécurité qui lui appartient, afin de lui permettre d'y stocker du matériel (joëlettes, vélos adaptés, vêtements...). Une **subvention de 1 000 €** a également été accordée à l'association, correspondant à une partie de ses frais de transports pour participer, avec les joëlettes, aux courses à pied.

Par ailleurs, le Conseil communautaire, réuni le 8 décembre 2022, a retenu les entreprises pour les travaux de mise en accessibilité et de prise en compte des contraintes COVID-19 à la piscine couverte « La Piscine » sur l'île de Noirmoutier.

ENVIRONNEMENT ET MOBILITÉ

03

Une île à préserver

| Les missions du Pôle environnement

Gestion du Littoral: Dans le cadre du programme d'actions de prévention des inondations

Action: Amélioration de la connaissance et de la conscience du risque

Mise à jour et homogénéisation des **DICRIM** des 4 communes de l'île (7 000 exemplaires imprimés et remis aux communes).

Création d'une vidéo « les bons comportements en cas d'inondation »

PAPI

Animation du jeu Mission Vortex dans une école primaire.

Conception de 3 panneaux de chantier (sondages géotechniques, travaux ONF à la Clère, Sableaux)

2ème édition des Journées des Risques Littoraux du 13 au 16 octobre 2022, évènement grand public et gratuit organisé au Centre Culturel les Salorges avec **1250 personnes** accueillies sur 4 jours, et au programme :

Une conférence de Mme Emma HAZIZA, une réunion publique de présentation de l'action 7T5 (portes anti-submersion) du PAPI (portes anti-submersion), 4 visites découverte organisées dans chacune des Communes, une exposition avec des affiches présentant les actions menées par la Communauté de Communes, des photographies anciennes, des photomontage avant/maintenant, l'exposition risques littoraux (14 roll up), 3 roll up de présentation du projet des portes anti-submersion et une vidéo projetant les travaux envisagés, des affiches sur le PPRL avec la présence de la DDTM, un bac à sable à réalité augmentée, l'animation du jeu Mission Vortex, 3 écoles sensibilisées grâce à l'intervention de Calyxis avec l'animation de la maison inondée, d'un quizz et d'un escape game.

L'exposition d'un pack sécurité avec la projection d'une vidéo de sensibilisation des bons comportements à adopter en cas d'inondation par submersion marine. Distribution de flyers (PFMS, plaquette PPRL, plaquette réduction de la vulnérabilité des habitations, etc.)

Création d'un observatoire participatif de suivi du trait de côté (Coastsnap), avec **deux stations** d'observation :
- Perré des Homardières et la Clère.

A NOTER: L'entretien individuel réalisé par **Calyxis** dans le cadre des diagnostics de vulnérabilité des habitations contribue largement à la **sensibilisation** et à la **culture du risque** auprès d'un grand nombre d'habitants de l'île.

350

Actions de communication courantes :

- 8 actualités publiées sur le site internet, rédaction d'articles pour le journal intercommunal (3 numéros parus), 3 newsletters envoyées, 9 communiqués de presse (Port du Bonhomme, La Clère ONF, Sableaux, Coastsnap, Validation AVP portes anti-submersion, réception Port du Bonhomme/OHT, Mise en service houlographe, sondages géotechniques, journées risques, exercice de gestion de crise), 26 post Facebook publiés, la mise à jour des informations du site internet et la participation à la fête de la Mer organisée par la SNSM (tenue d'un stand) et aux Journées Scientifiques du Trait de Côte (sortie terrain).

Action: Élaboration du PAPI 2 de l'île de Noirmoutier

Décision de passer par un programme d'études préalables (PEP) avant de déposer un dossier PAPI. Le PEP sera conçu en régie au cours de l'année 2023.

Action: Instrumentation du territoire pour mesurer les paramètres météo-marins

Acquisition de la bouée (houlographe) et mise en service avec les moyens nautiques des Phares et Balises en juillet 2022. Finalisation des conventions avec le Cerema et les Phares et Balises pour l'entretien des systèmes.

Action: Aide à la mise place et à la coordination intercommunale des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) des quatre communes

Poursuite du projet Numérisk. Organisation d'un exercice de gestion de crise à l'échelle des 4 communes avec l'aide de Numérisk, suivi d'un RETEX commun (Préfecture, SDIS, Gendarmerie, SMACL, Numérisk, DDTM, 4 communes, CCIN). Plus de 100 personnes impliquées.

Action: Elaboration du plan de prévention des risques naturels

Procédure de révision du PPRL engagée par la DDTM de Vendée, lancement de l'étude fin 2022.

Action: Diagnostics de la vulnérabilité des habitations

- Au total **2300 propriétaires** inscrits à l'intervention d'un géomètre en vue de définir le niveau de vulnérabilité de leur habitation (dont 1900 réalisés).
- Sur **2022** : 18 semaines de campagnes de levés altimétriques (950 levés réalisés) 600 nouvelles inscriptions enregistrées (géomètre)
- Au total 1100 propriétaires inscrits à un diagnostic de vulnérabilité (dont 770 réalisés).
- Sur 2022 : 20 semaines de campagnes de diagnostics (350 diagnostics)
- Dossiers de subvention (110 dossiers en cours, 70 dossiers envoyés (au total).
- Communication : envoi d'un courrier de relance des propriétaires non-inscrits en avril 2022 (2200 courriers) ; relance pour la réalisation des dossiers de subvention

Action: Réalisation de diagnostics de vulnérabilité des infrastructures publiques

Réalisation de la 2ème campagne de diagnostics de vulnérabilité des bâtiments publics (22 bâtiments diagnostiqués).

Réalisations 2022

Action: Sécurisation du port de Noirmoutier, des entrées et des berges des étiers du Moulin, de l'Arceau et des Coefs

- Réception de l'avant-projet en septembre 2022
- Réalisation de sondages géotechniques dans les étiers préalables au début de la phase PRO.
- Engagement de la phase PRO en juillet 2022
- Poursuite des études réglementaires.

Action: Sécurisation secteur des Sableaux

- Marché de travaux attribué en décembre 2021
- Lancement des travaux phase 1 (protection des dunes) trimestre 2 -2022

Action: Renforcement des perrés maçonnés

Tranche 4, perré des Homardières : Une nouvelle maîtrise d'œuvre sera engagée en 2023 pour réaliser les travaux de sécurisation définitifs.

Action: Sécurisation de la Cale du Bonhomme

Action: Sécurisation des ouvrages hydrauliques traversants

Fin des travaux au premier trimestre **2022**

Fin des travaux au premier trimestre **2022**

Le PAPI est subventionné à 70 % par l'Etat, la Région et le Département

| Hors programme d'actions de prévention des inondations

Autorisation préfectorale des Systèmes d'endiguement : 29 juin 2022

Lancement de thèse CIFRE gestion du trait de côte et hydrosédimentaire

1.2 Hors PAPI

Travaux de renforcement du trait de côte et des ouvrages de protection face à la mer :

- Réfection perrés du Both
- Prolongement de l'épi en enrochement sud de la cale des perles - plage de la Cantine
- Réparation épi bois des secteurs de la Martinière, des Sénégalais et de Saint Jean
- Perré de Saint Jean - reprise enrochement et ensablement
- Rejointoiement cale secteur Père Crépier

Autres :

- Fauchage annuel des digues Est
- Elaboration du programme aménagements cordons dunaires / mise en œuvre par l'ONF
- Réparation et aménagement dunaire en régie Sables d'Or / Tresson / Cantine avenue bord de mer Barbâtre et cale du Calvaire la Guérinière en régie
- VTA des ouvrages (perrés de la Guérinière)
- Visite trimestrielle des ouvrages

Assainissement des eaux usées

Suivi de la qualité des eaux destinées à l'irrigation – d'avril à fin août de chaque année pour assurer la qualité de l'eau au niveau MES, DCO et Escherichia coli + DBO5, Legionella, pour anticiper la réglementation 2023 – budget : **11 200 € TTC**

Recrutement du concessionnaire du Service Public concernant la gestion du système d'assainissement collectif d'eaux usées – société SAUR retenue pour un contrat de 12 années

Continuité de l'étude pour la recherche des micro-polluants en amont des stations d'épuration (réglementaire) avec SCE – coût : **37 526,25 € TTC**

2.1 Section de fonctionnement

Travaux de réhabilitation de réseaux d'eaux usées :

- Rue de la Madeleine, rue du Petit Vieil, rue des Traques, rue de la Tombe St André et chemin des Camélias à Noirmoutier - coût des travaux : **576 754,46 € TTC**

Continuité de l'étude pour la recherche des micro-polluants en amont des stations d'épuration (réglementaire) avec SCE – coût : **37 526,25 € TTC**

Recrutement du concessionnaire du Service Public concernant la gestion du système d'assainissement collectif d'eaux usées – société SAUR retenue pour un contrat de 12 années

2.2 Section d'investissement



Un pôle collecte et valorisation des déchets engagé dans une économie circulaire

Des points de collecte de proximité propres et accueillants

Les différents points d'apports volontaires enterrés ou aériens, au nombre de 70 sont nettoyés très régulièrement. Les dépôts sauvages sont retirés quotidiennement. Les colonnes aériennes ou enterrés sont lavées, nettoyées et entretenues au fil des saisons.

Plus de 50 équipements de tri ont été mis en haut des plages afin de permettre à tous les usagers de trier leurs déchets : verre, emballage et ordures ménagères.



Effectifs

Le service collecte, c'est 15 agents à l'année et 35 agents pendant la saison estivale.

La déchetterie, c'est 1 agent de novembre à février, 2 agents en mars et octobre et 3 agents d'avril à septembre et 4 agents en juillet/août.

Gestion des algues locale et maîtrisée

En 2022, ce sont 815 Tonnes d'algues marines ramassées sur les plages de l'île. 100% de ces algues ont été valorisées dans les parcelles agricoles des producteurs de pommes de terre de l'île en mélange avec du broyat de déchets verts de la déchetterie, pour en faire un co-compost qui servira d'amendement organique.

Accompagner les professionnels vers une gestion optimisée de leurs déchets

Une déchetterie professionnelle a ouvert le 1er Janvier 2021 afin d'y accueillir tous les apports des professionnels. 14 filières de valorisation seront proposées.

C'est 12 000 tonnes réceptionnées dont 9 700 valorisées sur le territoire.

Chiffres clés

16183 T

de déchets produits dont 46,8 %
proviennent de la collecte en porte à
porte et en apport volontaire et 53,2 %
de l'apport en déchetterie.

Cela représente 1 710 T/ hab en pop INSEE et 802 T/ hab
en pop DGF.

76%

des déchets produits sont
valorisés

4 966 T

d'ordures ménagères
collectées, soit un ratio
de 246 kg/hab

2 551 T

de déchets issus de la
collecte sélective, soit
une hausse de 21% en 10
ans

+ 7 %

en 5 ans d'apports en
déchetterie, soit 8617 T

208 775 véhicules

véhicules soit une moyenne de
667 véhicules/jour avec des pics à 1
700 véhicules/jour : +15 % en 10 ans

Un budget de 4300 K€:

- **2 000 K€** pour la cotisation annuelle de
Trivalis en charge du traitement des déchets

- **2 300 K€** pour le coût global de la collecte
des déchets

| Une déchetterie de plus en plus fréquentée



En 10 ans, la fréquentation de la déchetterie a augmenté de 15 %, cela montre l'intérêt pour les usagers de mieux trier leurs déchets. La déchetterie propose plus de 16 filières de valorisation contre 10 en 2010.

Un territoire orienté vers le zéro déchet !

Parce que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas, la Communauté de Communes s'est engagée dès 2015 à réduire la production à la source !

- Relooking du caisson de réemploi sur le haut de quai de la déchetterie. En 8 ans, ce sont environ 352 T de déchets détournés ayant trouvé une 2nd vie
- En 10 ans les ordures ménagères, ont baissé de 5 %, cette baisse peut s'expliquer par une politique de réduction des déchets très active depuis quelques années
- Promotion permanente sur la réduction des déchets verts : baisse régulière des tonnages des apports de déchets verts à la déchetterie. Ceci est due à :
une sensibilisation permanente du compostage de proximité: 15 ateliers de compostage proposés et une dotation de 138 composteurs chez les particuliers. Depuis 15 ans, plus de 1400 composteurs ont été distribués, cela représente plus de 20 % des résidences principales.
- 1000 habitations principales possèdent un Stop Pub, ce qui représentent 40 T de papiers évités
- Animations sur les marchés estivaux des 4 communes : environ 2 500 personnes sensibilisées
- Evénements grand public : Troc Cyclerie, le Village des 3R, Nature et Jardin, Le Petit Récup'Her



Informations, communiquer et transmettre aux usagers

L'accueil et l'information sont assurées par le service accueil de la Communauté de Communes. Les calendriers de collecte sont distribués dans les boîtes aux lettres des résidences principales et sont également consultables sur le site internet ainsi qu'à l'accueil des quatre communes de l'île et de la Communauté de Communes.

En été, un stand est également installé sur les marchés des 4 communes de l'île afin de délivrer informations et conseils sur le tri et la réduction des déchets.

La Communauté de Communes étant engagée dans une démarche d'économie circulaire, son site internet consacre une rubrique dédiée à la réduction, à la collecte ainsi qu'à la valorisation des déchets. On y trouve les informations essentielles sur ce service ainsi que les actions dirigées par la Communauté de Communes. Ces informations sont également délivrées par le magazine communautaire Notre Ile et relayées sur la page Facebook de la collectivité.

Projet alimentaire territorial de l'île de Noirmoutier

Janvier à juillet 2022 : Défi "Foyers à Alimentation Positive" avec le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée (GAB 85).

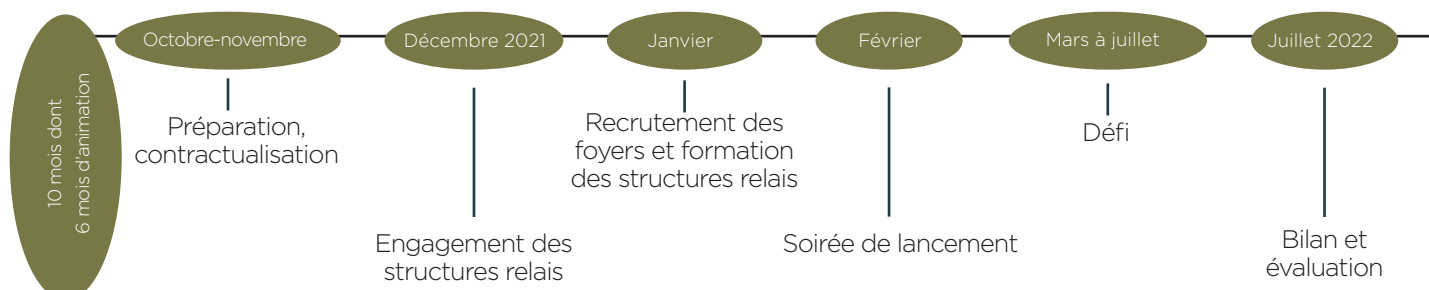
La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier et le Groupement des Agriculteurs Biologiques de Vendée (GAB 85) ont proposé aux habitants de participer à un Défi Foyers à Alimentation Positive en 2022.

La démarche proposée par le GAB 85 a pour objectif de démontrer que l'on peut adopter une alimentation savoureuse, bio et locale, respectueuse de l'environnement sans augmenter son budget alimentaire ! Ce défi est un jeu convivial, accessible à tous, qui vise à accompagner le grand public vers un changement des habitudes alimentaires et d'achat.

Grâce à l'implication des animatrices et animateurs des structures relais, des publics très divers peuvent découvrir à leur rythme une alimentation équilibrée et de qualité de manière ludique et sensorielle. Ce défi se veut amener les participants à :

- Initier une réflexion sur leurs habitudes alimentaires : type d'aliments, lieux d'achat, coût.
- S'interroger sur l'origine des aliments et les techniques de production : impact sur l'environnement.
- S'interroger sur l'influence des habitudes alimentaires sur le bien-être et la santé.

Le défi s'est donc déroulé de février à juillet 2022 :



4 structures relais impliquées et volontaires

8 temps forts

32 Foyers inscrits sur le site officiel du défi

200 Personnes ont participés aux temps forts

Selon les équipes, la consommation de produits bios va de 20 à 54 %

57 % des participants ont effectué le relevé d'achat



Mai 2022 à février 2023 : Diagnostic-action de la restauration sociale de l'île avec le Mouvement des Cuisines Nourricières.

La Communauté de Communes, souhaitant mieux connaître le territoire, a conduit un diagnostic-action avec le Mouvement des Cuisines Nourricières et les acteurs du territoire pour approfondir ses connaissances des restaurants collectifs de l'île.

Pour le volet qualitatif, la demande de la collectivité comptait la réalisation d'un état des lieux approfondi de l'ensemble des restaurants collectifs de l'île : 10 cuisines en gestion directe, 10 offices en liaison froide ou chaude de l'île ou du continent et 3 services de portage de repas à domicile.



Cet état des lieux a permis de dresser l'identité des restaurants collectifs, le système d'approvisionnement, la production de repas, le service, le fonctionnement, les marchés publics et contractualisation, le budget, collaboration et les partenariats, le degré de connaissance et d'implication vis-à-vis du PAT et les perspectives.

Pour le volet quantitatif, l'approvisionnement en denrées alimentaires a ensuite été étudié pour permettre de croiser ces données avec la production agricole présente sur l'île ou aux alentours.

Pour finir, à l'issue de ce travail, le Mouvement des Cuisines Nourricières a présenté une photographie du territoire et proposé la mise en œuvre d'un schéma directeur de la restauration sociale durable de l'île de Noirmoutier (des préconisations individuelles et collectives ou la proposition d'outils pour faciliter l'élaboration de la stratégie alimentaire territoriale).

- **4** mois d'enquête
- **5** intervenants
- **10** sites de production analysés
- **7** offices visités
- **42** personnes interviewées

Mars à juin 2022 : Lutte contre le gaspillage alimentaire

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier a proposé aux restaurants collectifs de lutter contre le gaspillage alimentaire.

À l'issue d'entretiens préalables de septembre et octobre avec les services GEDENA et Cadre de Vie, plusieurs restaurants collectifs ont exprimé leur souhait de bénéficier cet accompagnement.

Ainsi, la CCIN a accompagné 4 restaurants collectifs pour réaliser un état des lieux des quantités gaspillées au cours du processus de restauration à travers une campagne de pesées du 9 au 20 mai 2022 :

- Restaurant scolaire de La Guérinière
- Restaurant scolaire de L'Épine
- Collège des Sorbets
- EHPAD L'Estran

L'accompagnement s'est déroulé en plusieurs étapes et s'est appuyé sur de nombreux échanges et visites des établissements pour recueillir le maximum d'informations sur le fonctionnement du service de restauration.



EVALUER LE GASPILLAGE	AGIR A TOUS LES NIVEAUX	CIBLER LES ACTIONS A MENER	PERENNISER LES RESULTATS OBTENUS
Commencer par un état des lieux: analyse de l'établissement et des spécificités. Transmettre les informations aux équipes: déroulement de la campagne, matériel, organisation technique réaliser la campagne de pesées car « Mesurer c'est savoir »	Identifier les causes de ce gaspillage grâce aux visites des restaurants collectifs et aux entretiens avec les équipes de restauration: menus et effectifs	Concevoir un plan d'actions: analyse et interprétation des résultats obtenus. Présenter les résultats du diagnostic et les perspectives. Mettre en oeuvre les différentes actions choisies.	Nommer un référent sur le site et assurer un suivi dans le temps.

A l'issue de l'analyse des données recueillies, les services et les restaurants collectifs ont échangé sur les bonnes pratiques et pistes d'actions.

Septembre 2022 à septembre 2023 : Diagnostic des activités primaires de l'île mené par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire.

Cultures de pommes de terre (une spécificité locale), cultures légumières, céréalières, élevage et les activités salicoles, aquacoles et conchylicoles.

La Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier a souhaité identifier les leviers pour impulser une re-localisation d'une production agricole diversifiée et de qualité sur l'île, et ainsi mettre en œuvre une réponse pertinente dans le cadre du PAT, en cohérence avec le territoire.

- Collecte de données agricoles pour bénéficier d'une base de données chiffrée et géographique sur les espaces agricoles de l'ensemble du territoire de l'île,
- Caractérisation de l'offre en circuits courts sur le territoire,
- Croisement des différents enjeux identifiés pour les différents secteurs d'activité,
- Photographie des activités primaires et prospective.

Les éléments recueillis viendront alimenter les réflexions à la fois du PAT et du PLUi.

- + Coopération avec les activités primaires de l'île pour engager une transition agroécologique (réunions, visites terrain, partenariats, projet de charte...).
- + Accueil des porteurs de projets agricoles (production de légumes en permaculture, pépinière, élevage de chèvres...) et soutien à l'installation.
- + Veille foncière, réglementaire et stratégie foncière co-construite avec les communes et partenaires institutionnels (Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, SAFER...).

ANIMATION DU TERRITOIRE

02

Une île culturelle

| L'hôtel Jacobsen

Expositions

3 expositions ont marqué l'année: 2022

Quelques souvenirs de famille

Consacrée aux objets, meubles et documents provenant de la famille Jacobsen

**8404 visiteurs
(5936 en 2021)**

Dont 1287 lors des journées du patrimoine

Photographies de Maurice Rougemont

Intimes insulaires, la suite.
Le catalogue a été très apprécié des visiteurs qui ont acquis 235 exemplaires

Cabinet de curiosités insulaires

Composée de sciences naturelles, archéologie, art des marins illustrant le patrimoine insulaire.

La soirée aux bougies des vacances de la Toussaint était accompagnée par le violon d'Estelle Rogeon, les poésies maritimes dites par Jean Dalric et Jérôme Blu.

Collections

- Achat en vente aux enchères à Nantes d'une paire de fauteuils cabriolets en bois sculpté, mouluré et rechargé, les dossiers médaillons, les montants cannelés et rudementés d'époque Louis XVI et mis en place dans la chambre verte
- Une paire de flambeaux en bronze doré d'époque Louis XVI aux Sables d'Olonne dans le commerce d'art et mise en place dans la chambre verte
Don d'un ensemble de 35 livres provenant de la bibliothèque de Barbâtre mis en place dans la chambre verte de l'hôtel Jacobsen, à titre de décor dans le cadre de sa restitution dans un état du XVIIIe siècle
- Don d'une plaque de cheminée d'Epoque Empire par un particulier et mis en place chambre rouge
- Un pot de toilette et son couvercle en faïence de Rouen du dernier quart XVIIIe a été mis en dépôt par un particulier et mis en place dans la chambre verte

Traitement des collections

Les parties métalliques des portes, cheminées, ont toutes été traitées par cire microcristalline
La même opération a été réalisée sur les pièces métalliques des collections.

Vie associative

Soutien à l'organisation d'événements culturels, sportifs, musicaux et nautiques

En 2022, la Communauté de Communes a poursuivi son soutien à la vie associative sur l'île, 218 660 € de subventions ont été attribués par la Communauté de Communes aux communes et associations locales pour l'organisation de manifestations d'intérêt intercommunal

75 000 €

A des associations culturelles,
musicales et sportives

143 660 €

A des associations ou communes
organisant des manifestations nau-
tiques

La Communauté de Communes a notamment accompagné :

- l'Association « Les Sciences et Nous », à hauteur de **10 900 €**, pour l'organisation du Festival des Sciences, intitulé « A l'école de la nature ».
- l'Association « Les Amis du Gois », à hauteur de **4 500 €**, pour l'installation d'un écran géant, côté Bar-bâtre, permettant aux spectateurs de suivre les courses qui se sont tenues lors de la 34ème édition des Foulées du Gois, le 19 juin 2022.
- l'Association « 23N850 », à hauteur de **4 500 €**, pour la tenue de la 2nde édition du festival « Les docs de Noirmoutier », dont le thème était « Faire mémoire ».
- l'Association « La Chaloupe » à hauteur de **9 200 €**, pour l'organisation de la 32ème édition des régates du Bois de la chaise.



Depuis 2021, afin de simplifier les dépôts des dossiers pour les associations qui sollicitent plusieurs subventions et permettre une meilleure lisibilité des aides publiques sur le territoire, un guichet unique « Associations / Subventions » a été mis en place.

Sur les 30 associations accompagnées par la Communauté de Communes en 2022, le guichet unique a concerné 18 associations.

Mise en place d'un règlement

Le 29 septembre 2022, le Conseil communautaire a adopté **le règlement d'attribution et de versement des subventions de la Communauté de Communes de l'île de Noirmoutier aux associations**. Ce document permet de poser des règles internes pour le soutien aux projets associatifs du territoire, dans le respect des statuts de l'intercommunalité et d'une trajectoire budgétaire. Les subventions accordées permettent de soutenir des projets reconnus d'intérêt général, de dimension ou de rayonnement intercommunal, qui participent à l'animation et au dynamisme du territoire.

Soutien au développement du nautisme sur l'île de Noirmoutier

En 2022, la Communauté de Communes a poursuivi son action au profit de l'Association « Escale Nautique » :

- **49 900 €** pour le fonctionnement de l'association, notamment la participation à l'organisation de manifestations nautiques.
 - **24 425 €** pour son action sur la relance des activités nautiques en faveur des jeunes noirmoutrins de moins de 25 ans ; ce sont 93 jeunes licenciés qui ont profité de ce dispositif avec 977 séances prises en charge par la Communauté de Communes.
 - **13 000 €** pour la prise en charge des frais des prestataires et salariés du staff technique et du secrétariat pour l'organisation des régates et événements nautiques.
- 4 700 € pour les sorties organisées par le O'Abandonado au profit des écoliers.

Par ailleurs, La Communauté de Communes a également apporté son soutien à l'Association « **Les Dames de Nage de Noirmoutier** » pour son projet d'obtention du Label Fédéral d'École Française d'Aviron.

Afin de lui permettre l'acquisition d'une nouvelle yole et de financer la formation « éducateur » de 5 membres du club. Le solde de la subvention a été versé sur présentation de justificatifs en 2022.



| Soutien aux sportifs

La Communauté de Communes a permis à Christophe LESOURD, sélectionné en équipe de France, de participer au Championnat d'Europe de développé-couché, qui s'est tenu à Budapest, en Hongrie, du 2 au 7 août 2022 :

600 € ont été accordés à ce sportif

Qui a obtenu le titre de Champion d'Europe.

Par ailleurs, une **bourse aux jeunes talents sportifs** a été accordée à deux jeunes judokas qui combattent pour le club de Vendée judo/Ecole de Judo le Randori Noirmoutier et font briller les couleurs de l'Île de Noirmoutier au plus haut niveau depuis plusieurs années :



Calypso DEBUIRE, 16 ans résidant à La Guérinière. Les résultats obtenus, tant au niveau national qu'international, lui ont permis d'intégrer l'équipe de France cadettes et de ramener 2 médailles en coupe d'Europe. Ces exploits sportifs sont régulièrement relayés par la presse.



Korantin ROLLIN, 17 ans résidant à Noirmoutier en l'île. Premier lors des départementales à La Roche sur Yon, il a décroché la première place lors des régionales à Angers en individuel. Les résultats obtenus au niveau national lui ont permis de participer à une coupe d'Europe au Portugal.

| La musique

Promouvoir la musique : En 2022, la Communauté de Communes a consacré plus de 46 000 € à cette action.

Depuis 2008, la Communauté de Communes soutient l'association musicale « **La Clé de sol** » afin de favoriser l'éveil musical des plus jeunes insulaires et le développement des activités musicales sur l'Île de Noirmoutier.

L'école de musique comptait 95 élèves inscrits pour l'année 2021/2022, dont 45 âgés de moins de 20 ans, ce qui est à saluer au vu du contexte de crise sanitaire qui a complexifié l'organisation des cours (en distanciel pour les cours instrumentaux, port du masque pour la chorale). Les examens instrumentaux ont pu être maintenus : **les 21 élèves présentés ont tous réussi.**

La Communauté de Communes met à disposition de l'association, gracieusement, des locaux situés au Vieil, dont le loyer pour l'année 2022 s'est élevé à **23 000 €**, et verse une subvention de **300 €** par élève âgé de moins de 20 ans inscrit pour la pratique d'un instrument. Pour l'année 2022, 36 élèves de l'école de musique en ont bénéficié, pour un montant total de subvention de **16 480 €**.

La Communauté de Communes est également engagée auprès des moins de 20 ans, avec la bourse aux talents. Elle permet aux jeunes musiciens de compléter leur temps d'enseignement musical de 15 à 30 minutes par cours, afin de préparer les examens de fin d'année. Pour 2022, elle a permis d'aider 9 jeunes pour un montant total de subvention de 3 420 €.

Parallèlement, la Communauté de Communes poursuit son soutien aux cours de musique dispensés dans toutes les écoles primaires de l'île, dont ont bénéficié 277 élèves en prenant en charge le recrutement de deux enseignants pour 107 heures d'intervention. Le coût de cette action, pour l'année scolaire 2021-2022, est de l'ordre de 6 570 €.

| Le Martroger III

En 2022, le nombre de journées de navigation réalisées a été de 57 :

- 17 consacrées aux jeunes
- 15 destinées aux associations
- 15 déplacements à l'extérieur
- 10 destinées aux adhérents



500 personnes ont navigué à bord du Martroger III.

Conformément à la convention conclue avec « Les Amis du Martroger » pour les années 2021 à 2023, la Communauté de Communes a pris en charge les frais de skippers pour la réalisation du programme de navigation pour un montant de **13 455 €**, remboursé les petites fournitures à hauteur de **1 000 €** et pris en charge les frais de relations publiques pour **400 €**.

La Communauté de Communes a, par ailleurs, procédé à l'acquisition d'une nouvelle ancre et au renouvellement du matériel de sécurité.

Un budget de l'ordre de **23 000 €** est consacré à l'entretien du navire, classé Monument Historique, propriété de la Communauté de Communes.

Bilan

Un bilan dans l'ensemble très **positif** pour l'île de Noirmoutier. Les différentes catégories professionnelles présentent de bons chiffres d'affaires identiques voire supérieurs à l'année de référence 2019. Certains professionnels affichent même un chiffre d'affaires supérieur à 2021 !

Cette saison 2022 restera marquée par les conditions météo caniculaires et l'absence de pluie. L'expérience touristique fut excellente, avec des activités plages et nautiques massivement privilégiées. La circulation des voitures sur l'île est donc en baisse, les clientèles ont privilégié le commerce de proximité et le vélo pour les déplacements.

Le nombre d'excursionnistes en provenance des stations proches, est aussi en baisse avec en août, **21.000 voitures de moins** que la moyenne des 10 dernières années entrées sur l'île, **soit -7%**.

Ces deux éléments cumulés ont donc généré un trafic routier plus supportable. Comme sur l'île, les touristes en séjour dans les campings des Pays de Monts et du Pays de St Gilles ont privilégié la plage et la piscine aux excursions en voiture...

En ce qui concerne la provenance, les clientèles étrangères sont de retour avec les Belges et les Allemands majoritaires, mais aussi les Britanniques et le Néerlandais.

Points de vigilance : 

Les plaintes exprimées par les clients concernent essentiellement deux sujets : la pratique du vélo et les conséquences des difficultés rencontrées par les restaurateurs



- **Absence de plaintes liées aux algues** (absentes cet été avec les conditions anticycloniques très majoritaires).

- La **saturation des pistes cyclables et des aires de stationnement vélo** concentre de nombreuses remarques négatives.

- Face aux **difficultés de recrutement, les restaurateurs ont réduit les plages d'ouvertures**, le nombre de services et parfois même le nombre de couverts. Il en résulte certains problèmes pour répondre à la demande.

| La promotion touristique

Les outils d'accueil et d'information des visiteurs ont été renouvelés dans leur intégralité :

- documents de promotion/ hébergements (15 000 ex),
- guide restaurants (20 000 ex),
- guide pratique (25 000 ex),
- carte touristique (95 000 ex),
- guide nature (15 000 ex)
- plans de ville...

Un code de marque en accord avec la stratégie touristique du territoire est présent sur toutes les publications. Au total, plus de **120 000 €** sont consacrés aux publications de l'Office de Tourisme.

| Les actions digitales

Le site internet est le principal outil de promotion de l'office de tourisme. Après plusieurs années de forte croissance, le site internet connaît à nouveau une croissance à deux chiffres avec **3.1 millions** de visites en 2023, soit une hausse de **10 %** par rapport à 2022. Le nombre de pages vues uniques atteint **4.8 millions**, ce qui offre aux professionnels du tourisme de l'île, une très forte visibilité pour la commercialisation de leurs prestations.

Une **campagne de référencement** payant et naturel a été organisée afin de maintenir l'Office de Tourisme au meilleur niveau des recherches sur Google concernant les principaux mots clés liés au tourisme sur l'île de Noirmoutier.

Quatre **opérations e-mailings** ont été menées sur les périodes d'avant et d'après saison adressées sur la base de données qualifiée de l'Office de Tourisme.

Une **campagne de promotion annuelle** avec un ciblage sur les clientèles de « trentenaires csp + citadins » ; Une priorité : le développement des courts séjours, principalement sur les périodes de basse et moyenne saison. La campagne annuelle de promotion est déployée uniquement sur les médias digitaux avec des achats d'espaces sur les réseaux sociaux (facebook et instagram) et via google.

| Présence sur les réseaux sociaux

Le travail mené par l'équipe promotion de l'office de tourisme sur les réseaux sociaux génère une position stable parmi le meilleurs OT du littoral atlantique (TOP 10).

Le travail mené sur instagram porte ses fruits avec une progression significative du nombre de followers générant de meilleurs résultats sur le plan quantitatif

Facebook : 80 360

82 %

Les plus engagés

Instagram : 18 470

63 %

Les plus engagés

| Le service accueil de l'office de tourisme

Nombre de personnes renseignées dans les deux bureaux d'informations touristiques de Barbâtre et Noirmoutier en l'île : 52000

Ce sont 130.000 personnes qui ont été accueillies dans les offices. Ces chiffres montrent une baisse de 7% par rapport à 2021. Les chiffres en forte hausse de la fréquentation du site internet de l'office de tourisme confirment le transfert vers « l'information digitale ».

L'office de tourisme de Barbâtre est ouvert au public 290 jours par an et celui de Noirmoutier en l'île 310 jours.

| Autres actions

Partenariats publicitaires pour les prestataires touristiques locaux:

Les différentes filières touristiques locales sont suivies quotidiennement par des agents de l'Office de Tourisme. Ces partenariats ont généré un chiffre d'affaires de 108921.80 € en 2022, avec une progression significative de 7.5% par rapport à 2021.

Les brocantes estivales :

Organisées sur les 4 communes de l'île pendant la saison estivale, ces sept événements ont généré 19823.90 € de recettes. Le chiffre d'affaires, en baisse de 7% s'explique par l'annulation d'un événement en raison de conditions météorologiques très mauvaises.

Les billetteries proposées (transports maritimes vers l'île d'Yeu, concert, promenades en mer, concerts, activités de pêche à pied...) ont généré un chiffre d'affaires de 96419.48 €

